

Les infirmières puéricultrices sont à la disposition des parents pour les accompagner durant les quatre premières années de vie de leur enfant. Leur rôle? Ecouter, soutenir, conseiller, orienter. Elles officient sur plusieurs sites.

Cette page spéciale est réalisée en partenariat avec les Services de la santé publique des cantons du Jura et de Neuchâtel dans le cadre de la campagne commune de valorisation des activités de prévention et de promotion de la santé.

LE MAG SANTÉ

CENTRES DE PUÉRICULTURE Des spécialistes des enfants de zéro à quatre ans.

Soutien et conseils aux parents

BRIGITTE REBETZ

Mon bébé pleure beaucoup, ne passe toujours pas ses nuits, tarde à marcher... Rien de plus normal que d'être emprunté face à ce petit bout-de-chou aux rythmes parfois déconcertants. L'arrivée d'un enfant est souvent source de questions, voire d'inquiétudes pour les jeunes mères et pères. C'est pourquoi les centres de puériculture de la Croix-Rouge, spécialistes des bambins de zéro à quatre ans, ont pour vocation d'accompagner et soutenir les nouveaux parents. « En effet, on ne naît pas parents, on le devient », souligne Sandrine Veaute Rey, responsable du secteur enfance de la Croix-Rouge neuchâteloise. Les infirmières puéricultrices officient sur plusieurs sites (8 lieux de consultation dans le canton de Neuchâtel, 12 dans le Jura), tout en assurant une permanence téléphonique quotidienne les jours ouvrables (8-9h pour Neuchâtel, 8-10h pour le Jura).

Parler de ses préoccupations

Le champ de compétences des infirmières puéricultrices est large. Il va de l'allaitement au sevrage, en passant par l'alimentation, le sommeil, le développement psychomoteur, l'éducation et les soins. Leurs compétences s'étendent jusqu'à la prévention (accidents domestiques, hygiène dentaire...) et aux interactions au sein de la famille. «Le centre est un lieu où les mamans et les papas peuvent déposer leur valise et parler de tout ce qui les préoccupe», explique Sandrine Veaute Rey.



Dans un centre de puériculture, les parents peuvent parler de leurs préoccupations avec les puéricultrices. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

Par exemple un état d'épuisement provoqué par un bébé qui se réveille chaque nuit ou la détection d'une dépression post-partum. «En cas de doute, nous proposons à la maman d'évaluer son état de fatigue et son état psychologique grâce à un questionnaire. Cela permet de cerner le problème et, si nécessaire, de mettre en place des mesures.»

Les infirmières puéricultrices renseignent les parents sur le développement de leur bébé, dont les besoins évoluent relativement rapidement. «Ce

qui est valable pour un nouveau-né ne l'est plus à 3 mois», résume Christine Fornasini Stemer, responsable du Centre de puériculture de Delémont. «Nos conseils évoluent au fil de la croissance de l'enfant. Cela dit, notre rôle consiste surtout à renforcer et soutenir le développement des compétences des parents, car la plupart du temps ils possèdent la solution.» «Parfois, juste le fait de pouvoir mettre des mots sur une préoccupation permet de dissiper une inquiétude et de prendre de la

distance», ajoute pour sa part Sandrine Veaute Rey. Lorsque les mamans reviennent avec leur deuxième bébé, c'est l'occasion pour elles d'aborder d'autres questions à propos de l'ainé, comme l'apprentissage de la propreté ou la fixation des limites.

Maisons vertes

Le travail des infirmières spécialisées ne se limite pas à consulter dans les centres de puériculture: elles se rendent en maternité deux fois par se-

maine auprès des accouchées, animent – avec d'autres professionnelles – des ateliers thématiques (« comment gérer les frustrations ? » ou « comment faire manger des légumes aux enfants ? » par exemple) et travaillent beaucoup en réseau. Elles collaborent notamment avec l'Association jurassienne d'accueil des migrants et Recif, le centre féminin d'échanges interculturels actif dans le canton de Neuchâtel. «Nous adaptons nos outils à des familles qui ne parlent pas forcément français,

tout en restant ouvertes aux traditions d'autres pays», précise Christine Fornasini Stemer. Les infirmières puéricultrices officient également comme relais, en réorientant au besoin les parents vers le planning familial, le service de garde d'enfants malades, le réseau des mères de contact (prestation de la Croix-Rouge neuchâteloise) ou les Cartons du cœur, entre autres. Elles encouragent mères et pères à pousser la porte des fameuses «maisons vertes», inspirées par la psychanalyste Françoise Dolto. Baptisées la Trotinette et la Courte échelle en terres neuchâteloises, la Bulle verte et la Puce verte dans le Jura, elles favorisent le développement de la santé psychique des enfants et leurs parents. Ces lieux où l'on vient pour échanger et se ressourcer contribuent à l'intégration sociale et culturelle des familles.

Visites à domicile

Dans le canton de Neuchâtel, les puéricultrices ont suivi 2260 bébés en 2015. Elles ont effectué 43 visites à domicile, réservées à des naissances multiples et des situations psycho-sociales particulières. Les frais d'inscription s'élevaient à 86 francs pour un enfant et 126 francs pour des jumeaux, les consultations sont ensuite gratuites.

Dans le canton du Jura, 1088 bébés ont été accompagnés l'an dernier. Les infirmières ont donné 2000 consultations dans les antennes du Centre de puériculture et 2176 à domicile. Leurs prestations sont gratuites, y compris les visites à domicile.

Egalité des chances dès le berceau

De nombreuses études ont démontré que les toutes premières années sont déterminantes pour le restant de l'existence d'un être humain, tant pour la santé physique, la capacité d'apprentissage que le développement psychique. «La petite enfance imprègne la vie entière», résume Nolvenn Gambin, collaboratrice scientifique auprès du Service jurassien de la santé. «Dès lors, en matière de promotion de la santé, plus on agit tôt, meilleur sera l'impact.»

Les parents et personnes de référence ne sont pas seuls à contribuer au développement d'un bambin: l'environnement social et naturel aura aussi un impact déterminant. Parmi les facteurs d'influence, on peut mentionner l'alimentation, le bruit environnant ou la violence familiale, entre autres. «Positives ou négatives, ces influences ont des effets particulièrement intenses durant la petite enfance et sont déterminantes pour orienter favorablement ou défavorablement le développement de l'enfant», indique un rapport publié par des spécialistes de l'enfance (Unicef, Société suisse des pédiatres, etc.)

D'où la mise en place dans notre pays d'un ensemble de mesures d'«encouragement précoce» qui vise à offrir l'égalité des chances à chacun, droit inscrit dans la Constitution fédérale et dans la Convention des droits de l'enfant, indépendamment de son sexe et sa situation familiale. L'encouragement précoce vise à offrir aux en-

fants, avant même leur naissance et jusqu'à l'âge de 4 ans, un environnement sans stress, le plus stimulant possible et un soutien adéquat. Ces mesures englobent le domaine médical, l'aide sociale, le conseil aux parents et l'éducation à la petite enfance. Le but est de permettre à tous les bambins de «commencer leur vie de la manière la plus saine possible, afin qu'ils maintiennent toutes leurs chances de rester et de vivre en bonne santé», explique le rapport. Pour épauler les parents dans leur rôle, de nombreux professionnels (gynécologues, sages-femmes, consultantes en lactation, pédiatres, médecins de famille ou puéricultrices) sont en mesure de fournir des conseils et, si nécessaire, de l'aide.



La petite enfance imprègne la vie entière, tant sur le plan physique que psychique.

ARCHIVES DAVID MARCHON

A l'agenda cet été

RESSOURCES CANTONALES

Service de la santé publique, www.ne.ch/promotionsanté

Consultations de puériculture de la Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel: permanence téléphonique les jours ouvrables de 08h00 à 09h00: 032 886 88 66; lieux de consultation sous www.croix-rouge-ne.ch/familles-et-enfants/puericulture

Délégué cantonal à la jeunesse, www.ne.ch/SPA rubrique Délégué à la jeunesse, 032 889 85 41

Association l'Education donne de la force-NE, www.edf-ne.ch, 032 724 49 12, propose un inventaire des organisations en lien avec l'éducation et l'enfance

Maisons vertes: la Trotinette à la Chaux-de-Fonds www.association-la-trotinette.ch, 032 914 52 60, et la Courte Echelle à Neuchâtel www.lacourteechelle.ch, 032 724 45 15

À L'AGENDA CE MOIS

Portes ouvertes à la Courte Echelle (accueil parents-enfants) en présence des accueillantes et du comité le samedi 25 juin 2016 de 10 à 16 heures, Fausses Brayes 3, Neuchâtel.

La Ligue pulmonaire neuchâteloise animera un stand à la Plage des Six Pompes: test de risque BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive), mesures du taux de monoxyde de carbone dans l'air expiré, spirométries et photo-

maton simulant le vieillissement dû au tabagisme.

La Ville de Neuchâtel organise l'atelier « Marcher au quotidien à Neuchâtel », pour découvrir des moyens pour entraîner l'équilibre et la force pour prévenir des chutes. Lundi 22 août, 14h-15h30, Rue Saint-Maurice 4, 2e étage (salle de conférence). Participation gratuite, mais inscription obligatoire auprès de l'attachée aux personnes âgées, 032/717.78.30. Plus d'info : <http://www.sante-ne.ch/index.php?id=4267>

Cours «Etre mobile... avec les transports publics», organisé par la Ville de Neuchâtel et Pro Senectute Arc jurassien. Au Locle (hôtel de ville, salle des commissions, 3e étage), jeudi 1er septembre, 13h30-17h. A Neuchâtel (Ecap, place de la Gare 4), jeudi 8 septembre, 8h30-12h. A La Chaux-de-Fonds (Maison du Peuple, Serre 68, 1er étage), mercredi 14 septembre, 8h30-12h. Inscriptions: 032/886.83.39. Plus d'info <http://www.sante-ne.ch/index.php?id=4267>

Le Mouvement de la condition paternelle Neuchâtel. Prochaine rencontre du groupe de parole: jeudi 11 août, 20h, à La Pinte neuchâteloise (Grenier 8, La Chaux-de-Fonds) et jeudi 8 septembre, 20 heures, au Quai 21 (Sablon 48, 1er étage, Neuchâtel).